

## Les Survivants des cas de violences sexuelles perpétrées en famille

Kabwe M.P<sup>1</sup>, Mukadi TJ<sup>1</sup>, Kamwanya MP. A<sup>2</sup>, Muteba KH<sup>1</sup> Malanga KF<sup>3</sup>,  
Luboya NO<sup>3</sup>, Kakoma SKZ JB<sup>3</sup>

1. Institut Supérieur de Techniques Médicales de Lubumbashi, République démocratique du Congo.
2. Institut Supérieur de Techniques Médicales de Kalemie, République démocratique du Congo.
3. Ecole de Santé Publique de l'Université de Lubumbashi, République démocratique du Congo.

### Résumé

*Contexte* : les violences ou abus sexuels perpétrés en famille s'opèrent discrètement et constituent un véritable fléau de santé publique. Le genre féminin est le plus exposé que le genre masculin. Selon Andreani et al., une femme sur sept et un homme sur 25 ont été victimes d'un abus sexuel au cours de leur vie, la plupart avant l'âge de 18 ans. Cette situation laisse parfois des séquelles ineffaçables sous forme des cauchemars entraînant chez la victime le dégoût de vivre.

*L'objectif* de notre étude a été d'évaluer la perception des survivants des cas des violences sexuelles perpétrés en famille et déterminer le rôle de l'infirmier.

*Méthode* : nous avons mené une étude phénoménologique sur la période allant de janvier à mai 2022, dans la ville de Lubumbashi, RD Congo.

Les données de 18 entretiens approfondies et semi-structurés ont été manuellement analysées et le contenu du verbatim a été approuvé par les participants. Ce contenu a ainsi été décliné en thématique.

*Conclusion* : Les violences sexuelles perpétrées en famille restent un sujet très sensible pour nos familles et entraînent des séquelles tant physiques que psychologiques. Ces violences s'opèrent discrètement et constituent un véritable fléau de santé publique. Les tuteurs doivent prendre conscience de leur rôle éducatif des parents et doivent redoubler de vigilance pour les cousins, beaux-frères, neveux, tantes et oncles avant de pouvoir déléguer leur responsabilité à cette catégorie des personnes.

*Mots clés* : Survivants, violence, sexuelle, Famille, Lubumbashi

Date of Submission: 23-05-2022

Date of Acceptance: 05-06-2022

### I. Introduction

Les cas des violences sexuelles perpétrées en famille demeurent discrets et entraînent des séquelles tant physiques que psychologiques. Ces violences s'opèrent discrètement et constituent un véritable fléau de santé publique [1]. Le genre féminin est le plus exposé que le genre masculin. Selon Andreani et al., une femme sur sept et un homme sur 25 ont été victimes d'un abus sexuel au cours de leur vie, la plupart avant l'âge de 18 ans [2]. Cette situation laisse parfois des séquelles ineffaçables sous forme des cauchemars entraînant chez la victime le dégoût de vivre. Selon Benbouriche et al., ces violences sexuelles sont dans la grande majorité des cas perpétrées dans le cercle familial [3]. Les violences sexuelles restent un sujet très sensible pour nos familles et les victimes préfèrent rester discrètes et certains évitent d'aller se faire soigner et dépister du VIH/SIDA et des maladies sexuellement transmissibles. Dans le cadre de cette étude, nous appelons famille ; le lieu où les gens habitent ensemble sous le même toit avec son père, son beau-frère, son cousin, son frère, son neveu ou son oncle.

L'objectif de notre étude a été d'évaluer la perception des survivants des cas des violences sexuelles perpétrés en famille et déterminer la prise en charge technique et psychologique de l'infirmier.

Les violeurs sont : le beau-frère, le cousin, le grand frère, le père, la femme de l'oncle, le mari et le neveu.

### II. Méthodologie

**Type d'étude** : nous avons mené une étude phénoménologique sur la période allant de janvier à mai 2022, dans la ville de Lubumbashi, RD Congo.

**Milieu d'étude** : l'école secondaire Camp major Vangu à Lubumbashi RD Congo a été le lieu de nos investigations. Le choix de pouvoir mener les investigations à l'école, c'était pour ne pas rencontrer des

barrières liées à l'indiscrétion, étant donné que, certains cas des viols sexuels perpétrés en familles demeurent jusqu'à présent non connus par les parents.

**Population d'étude :** cette étude a concerné l'ensemble des victimes des cas de viols sexuels perpétrés par leurs proches en famille à Lubumbashi RD Congo.

**Participation à l'étude :** nous avons rencontré de manière exhaustive et individuelle 18 victimes de cas de violences sexuelles perpétrées en famille.

**Tableau 1. Caractéristiques des survivants des cas de violences sexuelles de violences sexuelles**

Sexe Masculin (Fi/%)	Sexe Féminin (Fi/%)	Age ≤ 17ans (Fi %)	Age ≥ 18 (Fi/%)
4 (22,2)	14(77,8)	15 (83,3)	3(16,7)

**Collecte des données :** Nous avons conduits 18 entretiens semi-structurés à l'aide d'un guide d'entretien, auprès de 18 survivants des cas des viols perpétrés en famille, jusqu'à la saturation et à la redondance des informations recueillies. La collecte des données se réalisait tous les jours impairs compte tenu de la disponibilité des enquêteurs. Chaque victime a eu avec nous un entretien direct de plus au moins 30 à 45 minutes en face à face pour pouvoir nous raconter son expérience vécue lors du viol.

**Analyse des données :** Les données ont été recueillies à l'aide d'un enregistreur du type smart phone, puis mises à plat sous forme d'un verbatim après 7 fois de relecture. Le contenu a été approuvé par les participants et analysé en thématique.

**Aspects éthiques :** Les participants à l'étude ont émis leur consentement éclairé par écrit, libre, après qu'il ait reçu toute information nécessaire, avant de répondre aux questions. Les principes d'anonymat et de confidentialité ont été respectés de sorte qu'il n'est pas possible de lier nommément les données aux noms des participants.

### III. Resultats

#### Perception vécue sous forme des traumatismes Physiques

« ... L'oncle m'a envoyé déposer ses chaussures dans sa chambre en absence de sa femme, ... contre tout attente, il m'a soulevé par derrière en me plaçant sur son lit, me déshabillant pour finir par commettre son forfait, c'est le jour où il m'a dévié ; ... P1-P2 ... après avoir envoyé tous mes frères, quand nous étions restés à deux, elle m'avait demandé de la rejoindre en chambre... comme je n'avais pas de doute étant donné que c'était la femme de mon oncle ; dans la chambre elle m'avait enlevé les habits et m'avait violé P3 ; ... le beau-frère m'a mis de la drogue dans mon verre du lait et à mon réveil, j'ai constaté du sang et des blessures douloureuses à ma vulve et le sang sortait aussi de mon vagin P4, P6-P7 ; ... à chaque fois que mon mari rentre ivre à la maison, il me viole en me frappant ; ... j'ai eu de douleur et de gonflement du bras... et l'inappétence P5 ; ... mon cousin me forçait à coucher avec lui, un jour à 4heure, il était entré dans ma chambre et m'avait violé en absence des parents ; ... et m'avait défloré car j'avais vu du sang P6 ; ... Un jour en absence des parents, mon neveu est entré dans ma chambre voulant résister, il m'avait donné trois coups et j'avais cédé à sa demande et il m'avait violé en me causant des blessures au niveau de la vulve et du vagin P7 ; ... Profitant de l'absence des parents, pendant qu'ils étaient à l'église, mon grand frère m'avait suivi avec un couteau pour me dire : « je vais te tuer » ; ... ce dernier avait commencé par bloquer la porte et m'avait violé jusqu'à ce que j'avais perdu connaissance P5 ; P8 - P9 ; ... »

#### Perception vécue sous forme des traumatismes psychologiques

« ... Mon beau-frère m'a violé à l'absence de mes enfants alors que son frère était déjà mort ; ... cela créé en moi le stress et je suis devenu comme un objet et de temps à autre, je perds la connaissance et je me réveille au niveau de l'hôpital P8 ; ... Chaque fois, mon beau-frère me ramenait à la maison après école en passant par son bureau pour coucher avec moi, je n'avais que 14 ans alors que je restais chez ma grande sœur ; ... cela me fait très mal, j'avais envie de rentrer chez mes parents P10 et P11 ; ... Au bureau, il me demandait de m'approcher de lui et m'arrangeait le soutien-gorge, jusqu'à coucher avec moi, comme c'est le mari à ma sœur, cela me fait très mal P12 ; ... il profitait chaque fois du départ de ma grande sœur à la boutique pour abuser de moi alors que, je n'avais que 16 ans, cela me frustrait et créer en moi une grande inquiétude et j'avais honte de moi P12 ; ... Il avait l'habitude d'entrer dans ma chambre à l'absence de sa femme, le jour où je venais de la douche, il m'avait trouvé sans habit dans ma chambre et avait commencé à me masser puis m'avait violé, comme c'est mon oncle, cela me fait très mal, car c'est devenu une habitude de coucher avec moi P1 ; ... Il s'était introduit dans ma chambre pendant que sa femme était à la maternité... lorsque je voulais crier, il m'avait dit qu'il ne paierait plus mes études, et je ne pourrai pas habiter chez lui... J'étais obligé de céder malgré moi, pour les

études car c'est ce cousin qui me prenais en charge, P 13-14 ;...J'ai du mal à accepter cette situation, je fais des insomnies, j'ai souvent de cauchemars P1,P3-10, 11-13 ;... La femme de mon oncle avait l'habitude de venir passer ses vacances chez nous et me prenait à l'absence de mes parents à l'âge de 13 ans P15 ;...Et chaque fois ma tante maternelle me violait quand j'avais l'âge de 14 ans comme on passait nuit dans la même chambre ;... P 15-16 ... ; Plusieurs fois ; je suis devenu un objet de satisfaction de libido de mon propre père ; il me viole même en présence de ma mère P17... ; À chaque fois que mon grand frère était au service, comme nous restions à deux avec ma belle-sœur à la maison, elle avait l'habitude de s'introduire dans ma chambre la nuit pour coucher avec moi ; ... c'était devenu une habitude et cela est resté un cauchemar pour moi car, je ne cesse d'y penser... P18».

#### **Conséquences vécues suite aux cas des violences sexuelles faites en famille**

« ...J'ai honte de mon passé, j'ai des séquelles qui persistent dans mon esprit P1, P3-5, P8-10, P11-14 ;...Je me sens diminuer en tant qu'homme P3, P15- P16 ;...Je me suis retrouvée enceinte à l'âge de 15 ans P4 ;...Je me sens Salie... je suis devenue comme un objet ;... Je suis devenue frigide ; ... Je perds souvent la connaissance P5, P8-9 ;... Mon estime est bafoué P1-5, P8-14 ; ... Je suis déshonorée P11-12 ;... Ma vie est gâchée ;... P1-2 ; P11 ;... Je n'ai plus d'espoir comme j'ai été violé par mon propre père et j'ai avec lui deux enfants P17 ; .... »

#### **Attitudes positives pour surmonter la situation**

« ...J'ai appris à vivre sans raconter à qui que ce soit, seulement j'ai eu à me repentir auprès de mon pasteur P3-7, P9-18 ;...Il me faut terminer vite les études et rentrer chez mes parents P1-2, P11, P12 ; .... ».

#### **Attitude de désespoir**

« ...Comme les parents ne sont plus, je suis désespérée P4 ;...seule Dieu pourra m'aider car, je n'ai plus d'espoir étant donné que c'est mon propre père qui me viole même en présence de ma mère P17 ... »

#### **Prise en charge des survivants des cas de violences sexuelles**

##### **Soutien technique de l'infirmière**

« ...après le viol, comme je saignée, j'étais allée en cachette au centre de santé ...l'infirmière m'a fait un pansement et m'a administré des antibiotiques et la pullule du lendemain pour prévenir une grossesse non désirée et après, elle m'avait aussi administré le sérum anti tétanique P4, P6-P7 ;... Comme j'avais déjà perdu connaissance, l'infirmière m'avait placé une perfusion P5 ; P8 ; après mon réveil, il m'a fait le test de VIH/SIDA et m'a envoyé au laboratoire pour le test des urines à la recherche des infections sexuellement transmissibles, là j'ai donné les urines et après il nous a recommandé de revenir dans trois mois pour refaire les mêmes tests P7- P8 »

##### **Soutien psychologique de l'infirmière**

« ...l'infirmière nous a dit de n'est pas mettre à cœur la chose...il nous avait prêté une oreille attentive et nous a inspiré de sa confiance. Il a aussi invité les parents à me soutenir psychologiquement ; .... nous a ensuite recommandé d'aller voir le pasteur et de revenir après trois mois pour revérifier le test de VIH/SIDA, P1-2, P8, P3-7, P15-18 ; ... il nous a conseillé de ne pas propager la nouvelle au quartier par crainte de faire la contre campagne de la victime au risque de ternir son image P1-5 ; P15-18 »

##### **Aucun soutien de l'infirmière**

«... Je n'ai pas été à l'hôpital pour voir une infirmière car c'est un secret pour moi seule P10-15 »

## **IV. Discussion**

Les résultats de notre recherche affirment que ces cas des violes ont été perpétrés en famille à une proportion de 77,8% de femmes contre 22,2% d'hommes.

Selon Benbouriche et al. ; la plupart des cas de violences sexuelles sont perpétrées dans le cercle familial [3].

Ces résultats renforcent ceux trouvés dans l'étude de KABWE et al., (2021) où les femmes étaient plus victimes des cas de violences sexuelles à une proportion de 85,7% ; tandis que les hommes étaient victimes des cas de violences sexuelles à la hauteur de 14,3% [4]. De même nos résultats corroborent ceux de SALMONA qui avait trouvé dans son étude que les femmes étaient victimes des cas de violences sexuelles à 99,2%, alors que les hommes ne représentaient que 0,8% [5]. Eva et al. ; affirment que, les violences sexuelles affectent en particulier le genre féminin, et principalement lorsqu'elles se retrouvent isolées dans une situation de faiblesse [6].

Le ministère national du genre trouve que les femmes sont les plus exposées que les hommes [7]. Notre étude confirme que les femmes de moins de 18 ans ont été plus violées que les hommes.

Par ailleurs, les résultats affirment que les mineurs ont plus étaient victimes des cas de violences sexuelles à la fréquence de 83,3% alors que les majeurs l'ont été moins victimes soit 16,7%.

Si les mineurs ont une prédominance élevée par rapport aux majeur, cela se justifierait par le fait que, les données de notre étude ont été recueillies à l'école secondaire où la plupart de la population sont des mineurs

à l'exception des élèves qui ont eu à redoubler voire tripler des classes et ont atteint l'âge supérieur ou égal à 18 ans avant d'aller à l'université.

Juillard dans son étude avait trouvé que les violences sexuelles sur mineur dominaient à une proportion de 39% alors que sur les majeurs la fréquence était de 23% [8]. La fréquence de violences sexuelles sur les majeurs corrobore ceux trouvée dans notre étude qui s'est révélée à 23,5%. Chez les mineurs la fréquence est très élevée car ils se retrouvent dans une situation d'inconscience et de faible autodéfense alors que les majeurs peuvent avoir l'occasion de se défendre dans certaines circonstances ; telle que, un viol qui veut s'organiser dans un bureau.

#### **Perception vécue sous forme des traumatismes Physiques**

Notre étude a révélé par ailleurs des traumatismes physiques tels que les blessures et saignement vaginal, les douleurs et gonflement du bras. Ces résultats corroborent ceux de Muysshondt et al. ; qui ont affirmé dans leur étude que les femmes avaient connues des traumatismes vaginaux lors de viols [9].

Kabwe et al. ; affirment dans leur étude que les victimes ont été fouettées et violées [4].

Selon Dre Muriel, une victime de violence sexuelle a pu marcher avec la fracture du fémur pendant trois semaines. Dans notre étude, une victime avait reçu de coup de fouets avant d'être violées et avait présenté le gonflement de bras.

Nous partageons le même avis que MUKWEGE lorsqu'il dit : « Le processus de guérison s'appuie sur le pilier médical qui prend en charge l'aspect physique et le pilier psychologique car les victimes sont profondément traumatisées, ce qui est démontré dans notre étude [10].

#### **Perception vécue sous forme des traumatismes Psychologique**

Germani affirme dans son étude qu'un abus sexuel vécu lors de l'enfance engendre souvent de terribles troubles psychologiques. Le choc lié au viol peut anéantir le sentiment de soi. Dans son étude, les victimes des cas de viol évoquent le trouble de sommeil, le sentiment de honte, la culpabilité, les pleurs et la présence de cauchemars, ce qui renforce les résultats de notre étude car certains victimes se sont culpabilisés d'avoir couché avec leurs beau-frères et ont eu de la honte de soi [11].

Nous partageons le même point de vue que Institut national de santé publique du Québec qui affirme que, l'événement traumatique réfère à une situation durant laquelle l'intégrité physique et/ou psychologique d'une personne a été menacée et/ou atteinte. La réaction immédiate à l'événement est souvent traduite par une peur intense, par un sentiment d'impuissance ou par un sentiment d'horreur [12].

Tana dans son étude a confirmé la présence de l'asthénie à 16,9 %, les troubles de sommeil 16,6 % , le cauchemar 11 %, l'inappétence 5,6 % et la tachycardie 1 %. Son étude révèle en outre que les mineurs interrogés ont déclaré avoir eu la honte, la peur phobique, l'angoisse, l'anxiété, la tristesse, la colère, le comportement apathique, le désespoir, le découragement [13].

Les résultats de notre étude confirment la présence de stress, d'insomnie, de la honte, de la souffrance et de la présence de cauchemars chez les survivants des violences sexuelles en post viol [4].

#### **Conséquences vécues suite aux cas des violences sexuelles faites en famille**

Denis trouve dans son étude que les conséquences vécues pendant le traumatisme du viol entraînent la baisse à la satisfaction sexuelle [14]. Dans notre étude, il s'est révélé la présence de la honte du passé, la grossesse non désirée, la frigidité et la perte d'estime de soi, la perte d'espoir.

Ces résultats renforcent ceux de kabwe et al., en 2021 qui ont révélé les conséquences suivantes : La grossesse non désirée, la persistance d'un traumatisme psychologique et la honte.

#### **Attitudes positives pour surmonter la situation**

Il ressort de l'étude de Koudou que, malgré l'adversité, les survivants des cas de violences sexuelles avaient réussi par un processus de résilience à surmonter leur handicap ou traumatisme pour se réinsérer dans le tissu socio-économique [15]. Notre étude a confirmé que les survivant des cas de viol perpétrés en famille se sont remis entre les mains des pasteurs ; certains nourrissent l'espoir de terminer les études et retourner chez leurs parents.

Cette assertion renforce l'étude de KABWE et al. ; ou les victimes d'abus sexuels s'étaient remis entre les mains des pasteurs pour confesser.

Par contre l'étude révèle que, l'une des victimes est plongée dans la fosse de désespoir étant donné que le violeur c'est son père. Cette situation nécessiterait l'intervention d'un psychologue pour remonter le moral de cette dernière.

#### **Prise en charge des victimes de violences sexuelles**

##### **Soutien technique de l'infirmière**

Les résultats de notre étude ont révélé que l'infirmière a soigné des blessures et a fait le test du VIH/SIDA chez les survivants des cas de violences sexuelles ;...après il les a envoyé au laboratoire pour les examens des urines

à la recherche des infections sexuellement transmissibles et après, il les a recommandé de revenir dans un délai de trois mois pour le test de vérification. Ces résultats corroborent ceux de Rey lorsqu'elle affirme que la présence de taches de sang sur les vêtements est un signe probable d'une agression sexuelle, l'auteur renchérit que la vulve doit être examinée dans sa totalité [1]. Notre étude a révélé la présence du sang et des blessures à la vulve.

Par ailleurs l'étude de Kabwe et al. ; a affirmé qu'aucun survivant des cas de violences sexuelles n'a reçu ni soin ni soutien psychologique [4]. Cela s'expliquerait par le fait que, dans son étude, la collecte des données a été effectuée en post viol et les survivants des cas de violences sexuelles s'étaient présentés avec un retard de 7 à 12 mois après viol au ministère du genre et famille à Lubumbashi, RD Congo.

#### **Soutien psychologique de l'infirmière**

Dans notre étude, l'infirmière a recommandé à la victime, à n'est pas mettre à cœur la situation et a invité les parents à aider la victime à oublier la situation. Cette opinion rencontre l'étude de Bihabwa et al. ; où la société invite les survivants à taire leur mémoire traumatique [16].

#### **Aucun soutien**

Certains survivants n'ont reçu aucun soutien ; cette opinion corrobore l'étude de Kabwe et al. ; où les survivants n'avaient bénéficié d'aucun traitement médical ni d'un soutien psychologique [4].

### **V. Conclusion**

Les violences sexuelles perpétrées en famille restent un sujet très sensible pour nos communautés et entraînent des séquelles tant physiques que psychologique. Ces violences s'opèrent discrètement et constituent un véritable fléau de santé publique. Les victimes préfèrent rester discrètes et certains évitent d'aller se faire soigner et dépister du VIH/SIDA et des maladies sexuellement transmissibles. Les violeurs sont : le beau-frère, le cousin, le grand frère, le père, la femme de l'oncle, le mari, l'oncle, le neveu et la tante maternelle.

Les tuteurs doivent prendre conscience de leur rôle éducatif des parents ; ils doivent redoubler de vigilance vis-à-vis des membres proches de la famille avant de pouvoir déléguer leur responsabilité à ces derniers.

### **Références**

- [1]. Rey-Salmon C. Les violences sexuelles sur mineurs : diagnostic médical, constats et perspectives, 2018/1 (N° 1), pages 55 à 64 ; 17/05/2022 ; online
- [2]. Dépister les violences sexuelles sur mineurs Volume 17, numéro 6, juin 2021 ; DOI : 10.1684/med.2021.667 Page(s) : 265-71 ; 17/05/2022, online
- [3]. Benbouriche et al. Les violences sexuelles dans la famille : quel traitement juridique ? Centre de Recherche Droits et Perspectives du droit (CRDP) - ULR 4487 ; <http://hdl.handle.net/20.500.12210/37291> ; 17/05/2022; online.
- [4]. Kabwe M.P.; Mukadi TJ, Odia BM, Malonga KF et al. Les Survivants des cas des violences Sexuelles Enregistrés à Lubumbashi, République Démocratique du Congo; IOSR Journal of Nursing and Health Science (IOSR-JNHS) e-ISSN: 2320-1959.p- ISSN: 2320-1940 Volume 10, Issue 6 Ser. II (Nov. – Dec. 2021), PP 01-04 [www.iosrjournals.org](http://www.iosrjournals.org)
- [5]. Dre Muriel SALMONA, 2017 ; Journée d'étude : violences sexuelles, Tours le 24 novembre 2017; 25/07/2021, online ; [memoiretraumatique.org](http://memoiretraumatique.org)
- [6]. Eva D., Fabienne L., Françoise D., et al. prise en charge des victimes de violences sexuelles - situation avec déplacement de population, 2013, online, [https://bibop.ocg.msf.org/docs/9/L009SEVM01F-P\\_PECvictimviolencessexuelle.pdf](https://bibop.ocg.msf.org/docs/9/L009SEVM01F-P_PECvictimviolencessexuelle.pdf)
- [7]. Ministère National du genre ; famille et enfant : Stratégie Nationale de lutte contre les violences basées sur le Genre, Kinshasa RDC 2013
- [8]. Juillard, M. et Timbart O. Violences sexuelles et atteintes aux mœurs : les décisions du parquet et de l'instruction, Ministère de la justice 13 place Vendôme - 75042 Paris CEDEX 01 <http://www.justice.gouv.fr>, ISSN 1252 - 7114 © Justice 2018, 17/05/2022 ; online
- [9]. Muyschondt et al. Traumatismes sexuels Sex-related injuries; Progrès en Urologie, Volume 23, Issue 9, July 2013, Pages 771-779; <https://doi.org/10.1016/j.purol.2013.02.010> Get rights and content, 15/02/2022, online
- [10]. Mukwege D : « Les violences sexuelles sont partout, même en temps de paix, Les violences sexuelles sont- ville de Paris html ; 15/05/2022, online
- [11]. Germani S. **Le fantôme du traumatisme** *Le Journal des psychologues* 2021/10 (n° 392) 17/02/2022, online
- [12]. Institut national de santé publique du Québec .2021 ; 25/07/2021, online <https://www.inspq.qc.ca/file/rotateurl1jpg-0>
- [13]. Tana M.A., Likongo M.O., Verelst A., Konan E. & Nandindo C. (2022). Traumatisme psychique par types des violences sexuelles chez les adultes et les enfants mineurs dans un contexte post-conflit dans la Province de la Tshopo en République Démocratique du Congo, <https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n9p160>, March 2022 edition Vol.18, No.9 ; March 2022 edition Vol.18, No.9
- [14]. Denis et al. The consequences of sexual trauma on the sexuality of victims: A systematic review of the literature; *Sexologies* Volume 29, Issue 4, October-December 2020, Pages 198-217; <https://doi.org/10.1016/j.sexol.2020.05.001> Get rights and content 17/05/2022, online
- [15]. Koudou, Opadou and Zady, Casimir and Djokouehi, Viviane Estelle (2016) Traumatisme, réinsertion psychosociale et résilience chez des femmes victimes de viol pendant les conflits armés en Côte d'Ivoire. *Rivista di Criminologia, Vittimologia e Sicurezza*, 10 (1). pp. 4-25. ISSN 1971-033X ; URI : <http://eprints.Bice.rm.cnr.it/id/eprint/13021>, 17/05/2022, online
- [16]. Bihabwa B. et al. Les femmes violées en République Démocratique du Congo : la résilience dans la résignation ; 2018/2 (Volume 19), pages 208 à 217 ; <https://doi.org/10.3917/lautr.056.0208>, 17/02/2022, online

**Annexe**

**Guide d'entretien**

1. Avez-vous déjà été victime d'un abus sexuel en famille (perpétré par un membre proche : Cousin, neveu, beau-frère, votre père, grande sœur, et autre membre proche vivant sous le même toit)
2. A quelle occasion ce cas de viol était-il survenu ;
3. Quelle a été votre perception face à cette situation de cas de viol ;
4. Avez-vous reçu un traitement de la part de l'infirmier et un soutien psychologique ou une aide quelconque.

Kabwe M.P, et. al. “ Les Survivants des cas de violences sexuelles perpétrées en famille.” *IOSR Journal of Nursing and Health Science (IOSR-JNHS)*, 11(03), 2022, pp. 34-39.